

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE
DE LYON

Fondée le 10 Février 1881

TOME SIXIÈME

1887

LYON
H. GEORG, LIBRAIRE
65, RUE DE LA RÉPUBLIQUE

PARIS
G. MASSON, LIBRAIRE
20, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1887

Leur religion, paraît-il, n'est pas un système que l'on puisse définir comme celui de Tau, de Bouddha ou de Confucius, quoique le cérémonial en soit presque entièrement emprunté à ces derniers. Le culte des esprits de la mort et une sorte de fétichisme plus primitif encore constituent le fond de leur croyance.

Les cérémonies religieuses telles que les Chinois les accomplissent en Amérique ont toujours pour but l'apaisement et l'expulsion des esprits de la mort dont l'influence pèse continuellement, disent-ils, sur la destinée et la fortune des vivants. Leurs prières ont été faites pour des puissances plus élevées, mais les Chinois invoquent la protection de ces dernières contre les esprits fatals et les forces malignes de la nature avec lesquelles ceux-ci semblent associés.

« Le contact de la civilisation, dit en terminant l'auteur de ce travail, doit apporter à ces gens-là une conception plus correcte de l'univers physique, et dissiper ainsi bon nombre de leurs illusions. La connaissance de nos sciences donnera à la Chine une place nouvelle dans l'histoire, et ce n'est pas sans intérêt que je considère ces quelques représentants répandus parmi nous d'un peuple extraordinaire et capable, et qui contribueront peut-être un jour, et non pour une faible part, au réveil de leur pays, en y répandant la connaissances des ressources de l'Occident. »

RECENSEMENT DES MONUMENTS MÉGALITHIQUES DE L'ALGÉRIE ET DE LA TUNISIE

Note de M. PHILIPPE SALMON

Il y a trois ans, la commission des monuments mégalithiques, soucieuse de faire reconnaître et dénombrer les monuments mégalithiques les plus éloignés de son centre d'action, a confié à un archéologue connu, artiste en même temps, la recherche,

l'étude et l'inventaire de ceux du département de la Corse. Adrien de Mortillet, préhistoricien très au courant, destinataire habile et photographe expérimenté dans la méthode spéciale à ces édifices primitifs, s'est acquitté avec talent de la mission qu'il avait reçue; on pourra bientôt en juger au delà du seuil des séances de la commission, car les *Matériaux* ne tarderont pas à publier son intéressant travail.

Le moment était venu de songer à continuer en Algérie et en Tunisie le recensement et le dénombrement commencé en Corse. Dans la France prolongée, comme dans la France continentale, les destructions se poursuivent avec un regrettable acharnement. Il y avait naguère aux environs d'Alger, du côté de la pointe Pescade, de nombreux dolmens que le D^r Bourjot a explorés, mais dont quelques-uns à peine subsistent encore, grâce aux soins d'un professeur du lycée, propriétaire du sol. En 1881, Henri Martin et Philippe Salmon ont constaté avec chagrin que les milliers de dolmens de Boknia et de Sigus étaient mis en coupe réglée par les maçons et les entrepreneurs de route; rien n'est plus exposé à leur convoitise que les blocs dérochés et rendus faciles ainsi à emporter. Les renseignements recueillis en Tunisie ne sont pas moins déplorables; les nouveaux venus civils et l'armée elle-même n'ont pas craint d'attaquer ces vénérables reliques pour les réduire en moellons, fabriquer de la chaux ou empierrier les chemins.

Dans sa dernière séance, la commission mégalithique a décidé de faire procéder le plus tôt possible, en Algérie et en Tunisie, comme cela avait eu lieu pour la Corse, à l'établissement de tracés topographiques au relevé du nombre des monuments, avec plans et photographies d'ensemble et de détail. Adrien de Mortillet, naturellement indiqué à son choix, a été chargé de cette nouvelle mission.

En Algérie, les moyens de conservation seront les mêmes qu'en France; mais, en Tunisie, la situation à ce point de vue est meilleure, car un règlement d'administration publique a placé dans les mains de l'État toutes les richesses historiques

et préhistoriques; il suffira donc d'un ordre pour les sauver de la dévastation, quand la liste en aura été dressée.

Enfin, la commission, qui encourage autour d'elle toutes les publicités, se propose de comprendre dans son projet pour l'Exposition universelle de 1889 toutes les représentations qu'elle possédera concernant les monuments mégalithiques de Corse, d'Algérie et de Tunisie.

RECHERCHES ANTHROPOLOGIQUES DANS LE CAUCASE

PAR M. ERNEST CHANTRE

M. Chantre présente à la Société son grand ouvrage, en 5 volumes, intitulé : *Recherches anthropologiques dans le Caucase*. Il donne un aperçu sur cet ouvrage, fruit des missions scientifiques dont il a été chargé par M. le Ministre de l'Instruction publique, dans l'Asie occidentale, de 1879 et 1881.

M. le Président adresse à M. Chantre les plus vifs félicitations et les remerciements de la Société pour le don de ce magnifique ouvrage et prie M. Houssay de bien vouloir en rendre compte dans une prochaine séance.

L'assemblée est levée à 6^h 1/2.

L'UN DES SECRÉTAIRES : A. RICHE.